

Fiche 3
PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE
CRECHE LE PIVOLLET

POURQUOI UN PROJET ÉDUCATIF ET PEDAGOGIQUE ?

Le projet éducatif est un document qui traduit les valeurs éducatives à l'origine des pratiques à la crèche. Ce document est « réglementaire » : décret du 07.06.2010 du Code de la santé publique relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Les parents sont les premiers éducateurs. Notre mission est d'accueillir avec bienveillance leurs enfants dans un climat de confiance et de concertation.

Il est destiné aussi bien aux parents qu'aux professionnels de la petite enfance, qu'aux stagiaires et à toutes personnes impliquées dans le fonctionnement de la crèche.

Ce projet éducatif expose les grandes lignes de la pédagogie mise en place au sein de la crèche. Il s'appuie sur les valeurs et les connaissances actuelles sur les besoins et le développement des jeunes enfants.

L'objectif global de chaque projet éducatif est de déterminer les méthodes de travail ainsi que l'organisation des groupes d'enfants et des activités.

Jamais figé, il évolue et s'enrichit au quotidien. Il tient alors compte des pratiques et des demandes particulières des parents. Cela s'inscrit dans la démarche du Service, d'être un vrai relais de la parentalité.

Les objectifs du projet éducatif et pédagogique :

- Présenter la structure
- Accompagner les enfants et les familles en créant un accueil individuel et chaleureux afin de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles, leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales
- Reconnaître les capacités parentales et favoriser l'ouverture et aux parents en respectant les spécificités familiales
- Jouer un rôle de prévention sociale et favoriser l'insertion professionnelle
- Favoriser un environnement sécurisant
- Respecter le rythme de développement et la personnalité de chaque enfant au sein de la collectivité
- Favoriser l'éveil artistique et culturel
- Accompagner tous les enfants dans la socialisation, et adapter ses pratiques professionnelles à l'enfant en situation de handicap ou souffrant de troubles du développement
- Favoriser la formation et le développement des compétences des professionnelles Petite Enfance

La politique jeunesse roivaloise est une politique de « combat » : celle de l'égalité des chances et du devoir d'accompagner les enfants vers l'excellence.

Pour répondre aux différents enjeux (éducation, parentalité, action sociale, économie, égalité et mixité dès l'enfance, égalité des territoires...) et aux besoins diversifiés et évolutifs des familles, la Ville de Val-de-Reuil s'appuie sur de nombreux partenariats, notamment dans les domaines de la petite enfance.

La structure

- La crèche du Pivollet fait partie du Service Petite Enfance de la ville de Val-de-Reuil. La structure fait partie du groupe scolaire « le Pivollet ».
- Son agrément est de 55 berceaux et accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.
- La structure est un multi accueil, elle propose de l'accueil régulier et de l'accueil occasionnel.
- La direction est assurée conjointement par une infirmière et une éducatrice de jeunes enfants.
- Les enfants sont encadrés par une équipe d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'assistantes Petite Enfance.
- Une équipe d'agents d'entretien, de lingerie et de restauration fait aussi partie de l'environnement des enfants.
- Des stagiaires en formations diplômantes ou en stage de découverte peuvent être accueillis au sein de la crèche.
- Des apprentis en alternance peuvent également être encadrés.
- La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
- Elle est fermée 3 semaines l'été, 2 semaines à Noël et 2 ponts dans l'année. Les dates de fermeture sont déterminées en début d'année civile.
- La directrice du service petite enfance coordonne l'ensemble des structures Petite Enfance de la ville qui est composé de :
 - 2 Multi-Accueils
 - 1 Crèche Familiale,
 - Relais Petite Enfance
 - Lieu d'Accueil Parents Enfants

Notre engagement : Accompagner, soutenir, informer et impliquer les parents dans la vie de la crèche.

Cela commence par la disponibilité de l'équipe et l'attention portée aux familles et se concrétise par :

- L'accueil par des professionnelles Petite Enfance
- Mise à disposition des brochures d'informations dans le hall (conférences et différentes informations...).
- Lieu d'échanges individuels (salle polyvalente)
- Le Trombinoscope du personnel

Permet de visualiser chaque professionnel et le groupe dans lequel il travaille. Un affichage ponctuel indique les mouvements du personnel (remplacements, roulement en cuisine...).

Accompagner les enfants et les familles en créant un accueil individualisé et chaleureux

➤ L'inscription :

Toutes les inscriptions sont centralisées au relais petite enfance. Deux commissions sont organisées par an avec les directrices de chaque structure afin de pouvoir étudier les demandes et répondre aux familles.

Une fois admises, les familles sont reçues par la directrice ou la directrice adjointe. Un temps d'échanges autour du fonctionnement de la structure est réalisé par le biais du règlement intérieur et du projet éducatif. Ces temps d'échanges peuvent être organisés en groupe, avec plusieurs parents ou individuellement suivant la disponibilité des familles. Les directrices prennent le temps de faire visiter la structure, de présenter l'équipe. C'est au cours de ce rendez-vous que la période d'adaptation est programmée et le contrat d'accueil défini.

➤ La période d'adaptation :

L'adaptation est une période importante pendant laquelle l'enfant et sa famille vont se familiariser avec l'univers de la crèche. Elle permet à l'enfant d'explorer ce nouvel environnement en douceur et de tisser les premiers liens avec l'équipe. C'est une période incontournable qui permet à chacun de faire connaissance afin de créer un climat de confiance, une relation sécurisante pour tous. L'adaptation est un moment capital pour une bonne mise en place du partenariat famille/structure.

Un document « apprendre à connaître votre enfant » est donné aux parents avant l'adaptation. Cela permet aux professionnelles, parents et enfants d'organiser le temps de séparation et de retrouvailles dans le respect des familles et des habitudes de l'enfant.

L'objectif pour chacun sera de découvrir un nouvel environnement, d'amorcer la séparation, et d'apprendre à se connaître mutuellement.

Le 1^{er} jour, l'enfant et ses parents ont rdv avec l'équipe pour faire connaissance. Ce premier temps de rencontre est estimé en moyenne à 30 minutes.

Le 2^{ème} jour, l'enfant vit sa première séparation, ce temps dure environ 30 minutes. Les horaires du reste de la semaine sont définis la veille avec l'équipe.

Le 3^{ème} jour, l'enfant reste environ une heure.

Le 4^{ème} jour, l'enfant reste une petite matinée à la crèche, il y prend son premier repas et repart après.

Le 5^{ème} jour, l'enfant reste une petite journée, il joue, mange et repart après sa première sieste.

Les horaires et le nombre de jours ne sont pas fixes, ils sont variables selon les disponibilités des parents.

Il est indispensable d'apporter le **doudou et/ou la tétine** dès l'adaptation, repère très important pour l'enfant. (Lien avec la maison, objet transitionnel)

➤ L'accueil du matin et du soir :

L'accueil de l'enfant est intrinsèquement lié à celui de ses parents.

Depuis l'adaptation et tout au long de l'accueil en crèche, les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant et une relation de confiance (enfant / parents / professionnels) doit être établie. La séparation se fait d'autant mieux quand l'enfant sent que son parent passe le relais en toute confiance le matin.

En associant et en impliquant les parents dans la vie de la crèche, nous facilitons l'équilibre de vie de l'enfant, entre les temps familiaux et les temps en collectivité.

Chaque jour, le travail d'écoute de l'équipe est basé sur la compréhension de la parentalité sous toutes ses formes et sur la prise en compte des besoins d'un point de vue organisationnel et relationnel.

Pour les parents, les transmissions font le lien entre la crèche et la maison.

Pour l'équipe, elles assurent la continuité des soins et la prise en charge de l'enfant, elles facilitent la prévention et le suivi de son développement en apportant une attention particulière à chaque famille.

➤ L'accueil spécifique : enfant en situation de handicap ou de maladie chronique :

Cet accueil peut, selon la ou les déficiences, stimuler son développement physique, mental et social dans un environnement ordinaire.

Il permet aussi aux parents de retrouver une vie sociale, familiale et éventuellement professionnelle.

Il est nécessaire de réfléchir avec les parents, responsables de l'éducation de leur enfant, de sa prise en charge selon ses compétences.

Les équipes doivent être prêtes et formées à cet accueil spécifique de cet enfant et de sa famille.

La collectivité a aussi ses contraintes, elle accueille au quotidien d'autres enfants ainsi que leurs parents. L'accueil d'un enfant en situation de handicap demande du temps aux professionnelles. Cela peut remettre en cause le nombre d'enfants habituellement accueillis.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est possible en structure collective. Toutefois, la crèche n'a pas une vocation thérapeutique. C'est avant tout un lieu de vie et d'éveil pour les enfants sains.

➤ Enfants malades et évictions :

Durant l'année, lorsqu'un enfant amené le matin présente des symptômes inhabituels, l'équipe de direction ou d'accueil dispose d'un pouvoir d'appréciation pour décider si l'enfant peut rester dans la crèche.

Aucun traitement ne sera délivré sans ordonnance.

Dans l'intérêt de l'enfant, aucune « sortie / retour » en cours de journée, même pour un motif médical (consultation, séance de kiné...) ne sera possible.

Notre engagement : L'égard porté à chaque enfant se manifeste par l'écoute, l'observation, la bienveillance et la disponibilité. Il est au centre de la relation enfants / familles / professionnels.

L'importance accordée au rythme individuel lors des repas, des siestes, des temps d'éveil, contribue au respect de l'enfant dans sa singularité.

Le respect de son développement global et de l'apprentissage des acquisitions évite qu'il se retrouve en difficulté s'il n'en a pas les capacités.

La communication est essentielle pour la bonne prise en charge des enfants, elle permet d'établir une relation avec les familles. L'enfant doit être écouté et entendu. Le message exprimé par l'ensemble des professionnels doit être clair et cohérent.

Favoriser un environnement sécurisant

➤ Organisation des groupes :

Les enfants sont répartis sur 5 unités de vie : 1 section de bébés, 4 sections d'âges mélangés moyens/grands. Chaque unité se compose d'un lieu de vie (jeux et repas), d'un espace de sommeil et d'une salle de bain partagée. Les professionnelles sont réparties en binôme sauf chez les bébés où elles sont 3. Elles réfléchissent en équipe à l'aménagement de l'espace afin de répondre aux besoins des tout-petits et favoriser la découverte et l'expérimentation.

Des repères internes spatio-temporels sont essentiels pour sécuriser les enfants afin qu'ils puissent découvrir le monde. D'où l'importance de l'aménagement des espaces et du rythme d'une journée avec des repères réguliers tels que l'arrivée de l'enfant, les temps de jeux, les repas, la sieste et le départ.

Les professionnels sont garants de la stabilité et de la cohérence du cadre de la crèche pour l'enfant et sa famille.

➤ Aménagement de l'espace :

L'espace est pensé pour que les enfants puissent s'asseoir, ramper, bouger, en toute sécurité. Chez les bébés, la motricité libre est vivement recherchée. L'aménagement de toutes les unités de vie est conçu de sorte que les expériences sensorielles et motrices indispensables au développement des enfants aient lieu en toute liberté et en toute sécurité. Les meubles sont aussi placés de façon à créer des repères dans l'espace et différentes ambiances peuvent être créées au sein d'un même lieu de vie. Ainsi, les enfants peuvent choisir de s'installer au calme ou prendre part à la vie de groupe.

Cette organisation permet aux professionnelles de proposer des temps d'éveil et d'activités en lien avec les acquisitions et les intérêts des enfants.

Le matériel éducatif et les jeux sont soigneusement choisis pour répondre aux besoins essentiels de chaque âge (attraper, manipuler, bouger toutes les parties du corps...). Des puzzles, des jeux d'emboîtements... sont proposés. Sur d'autres temps, le dessin, la peinture., la pâte à modeler seront organisés.

Les jouets sont disposés autour des enfants et à leur portée afin de les rendre autonomes dans leur activité ludique. Des jeux d'imitation sont à disposition des enfants : espace cuisine et repas, espace salle de bain pour les poupées, espace sommeil... Comme à la maison.

➤ Les activités encadrées :

Les activités encadrées telles que l'art plastique, l'éveil musical, les parcours de motricité etc... permettent aux enfants d'explorer l'environnement et d'entrer en relation avec les autres. Ce sont des activités pour lesquelles une consigne est donnée par l'adulte qui a un ou des objectifs précis comme :

- Développer des compétences en fonction de l'âge de l'enfant en respectant son rythme.
- Familiariser l'enfant avec le vocabulaire propre à chaque activité.

Ces activités encadrées sollicitent, chacune à leur manière, les cinq sens. Elles participent surtout au développement de l'ensemble des aptitudes d'un enfant à un âge donné, et c'est aussi la préparation à l'acquisition des compétences de l'âge suivant.

Pour les enfants plus petits, on parlera plutôt d'éveil corporel que l'on pourra pratiquer durant les temps de change ou bien pendant un temps calme, sur un module de motricité en mousse par exemple.

Enfin, les livres ont également une place importante dans les activités quotidiennes : un aménagement spécifique leur est consacré, destiné à rendre attrayant ce support éducatif. Les livres colorés, tactiles, amusants et résistants sont mis continuellement à disposition des enfants. Les livres plus fragiles sont quant à eux réservés à des moments encadrés par les professionnels.

➤ Une journée type à la crèche :

La crèche ouvre à 7h30 et les premiers enfants sont accueillis par deux professionnelles, dans la section d'accueil.

Dès 8h, deux autres professionnelles arrivent, et les enfants repartent dans leurs sections de référence. Ils s'installent progressivement et retrouvent leurs jouets avec le plus grand plaisir. Les plus petits sont recouchés selon leurs besoins tout au long de la journée.

Dès 9h30, les enfants s'adonnent à des activités libres ou guidées, selon les âges et selon le planning des intervenants extérieurs.

Selon la météo, les enfants peuvent sortir dans la cour afin de laisser libre cours à leur besoin de découverte de la nature.

Les repas sont servis à 11h sauf chez les bébés qui mangent en fonction de leur rythme.

Le temps de la sieste s'annonce vers 12h et jusqu'à 14h30. Le lever de sieste est progressif, et les enfants sont installés pour le goûter vers 15h30.

A partir de 16h, le départ s'annonce pour certains enfants. Les autres attendent leur tour en jouant.

Dès 17h30, le regroupement du soir s'organise dans la même salle que le matin et jusqu'à la fermeture à 18h30.

➤ L'objet transitionnel :

Le doudou ou objet transitionnel est un symbole, le symbole du lien avec la maman. C'est également un objet familier qui le rassure. Il permet d'aider l'enfant à passer du connu vers l'inconnu, de la maison à la crèche. Il permet également d'appréhender la découverte qu'il fera de se sentir un individu distinct de sa mère et celle de pouvoir explorer son environnement malgré la distance ou l'absence de sa figure d'attachement, son parent.

La relation de l'enfant à son doudou ou à sa tétine est propre à chacun. C'est à l'enfant de décider et c'est à lui de s'en occuper. Les équipes ont fait le choix de sa disponibilité à tout moment. En effet les besoins à la crèche peuvent parfois être différents de ceux de la maison.

Notre engagement : Les repères.

La notion du temps, et plus encore la notion de « mesure du temps » n'est pas un concept facilement assimilable par le jeune enfant. Il est donc nécessaire de lui donner les moyens d'identifier le moment de la journée dans lequel il se trouve.

C'est la répétition des actions, menées toujours au même moment et dans le même ordre, qui permet à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer pour lui.

A la maison comme à la crèche, il est important de mettre en place des rituels : le bonjour du matin, le temps des repas, le temps de lecture avant d'aller dormir... Les rituels deviennent des habitudes quotidiennes qui permettent à l'enfant de construire sa représentation du temps qui passe et donc de se repérer dans le temps.

Respecter le rythme du développement psychomoteur et la personnalité de chaque enfant au sein de la collectivité

Accompagner l'enfant dans la socialisation à son rythme est l'objectif des équipes. Les enfants apprennent à vivre ensemble, à respecter l'autre (enfant et adulte). L'adulte accompagne la rencontre sans forcément intervenir lors d'échanges plus ou moins conflictuels. L'observation du professionnel est importante pour évaluer une intervention constructive.

➤ La posture et le langage des professionnelles dans la relation à l'enfant :

L'équipe s'engage à ne porter aucun jugement, elle reconnaît l'importance du langage et des mots adressés aux jeunes enfants.

L'équipe est particulièrement attentive à mettre des mots sur les actes de la vie quotidienne, les expériences nouvelles et la relation avec l'adulte ou les autres enfants.

Par le langage, la professionnelle accompagne l'enfant dans ses découvertes et suscite sa curiosité. Elle valorise ses acquisitions, lui offre un regard bienveillant. Elle laisse une place à l'échange avec l'enfant pour qu'il puisse à son tour s'exprimer et développer son propre langage. Ces attitudes professionnelles participent, entre autres, à la construction de l'estime de soi chez l'enfant.

C'est au travers de cet objectif, que l'équipe a mis en place le projet de la communication gestuelle associée à la parole. C'est l'utilisation de signes tirés de la LSF (Langue des Signes Française) afin d'appuyer certains mots du quotidien de l'enfant dans le but de répondre au plus près des besoins de l'enfant. Cette pratique s'inscrit dans une démarche bienveillante et respectueuse de l'enfant, elle permet d'établir un lien de confiance, de maintenir la relation individuelle, et d'améliorer et d'enrichir la communication.

➤ Interactions au fil de la journée :

Autour du soin : Les professionnelles assurent le change tout en respectant

les règles d'hygiène, l'intimité et la sécurité de l'enfant. Elles s'attachent à communiquer avec les enfants et sollicitent leur participation autour du soin. Elles assurent un climat de confiance et de bien-être, clés de la sécurité affective. Le moment du change est l'occasion de prêter une occasion particulière à l'enfant.

Le bébé est installé sur la table change avec des petits jouets à disposition s'il le veut. Le plus grand prend les escaliers pour atteindre le lieu de change. Une professionnelle est à ses côtés pour l'accompagner en toute sécurité.

En ce qui concerne l'acquisition de la propreté, les professionnelles s'adaptent au rythme de chaque enfant. Cette période de transition nécessite des échanges avec les parents concernant les habitudes à la maison. « Votre enfant préfère le pot ou les toilettes ? Prend-t- il un livre ? »

Le repas : Pour l'enfant, le repas est un réel moment d'échange, de découverte et de plaisir. L'enfant prend donc ses repas dans le respect de ses envies et de ses besoins, dans une ambiance conviviale. Les professionnelles proposent sans insister.

Pour les bébés, le lait 1^{er} âge est fourni par la famille.

La diversification alimentaire pour les bébés est commencée à la crèche avec l'accord de la famille.

Pour les plus petits, le repas est donné par une professionnelle dans une chaise adaptée selon l'âge et le développement moteur de chaque enfant.

Pour les plus grands, le repas est servi à table en petits groupes. Ils mangent seuls ou avec aide si le besoin s'en fait sentir.

Avant le repas, les enfants se lavent les mains, avec des gants de toilette, avec ou sans aide suivant l'âge. Après le repas ils se lavent à nouveau les mains, la bouche et éventuellement le visage, voire les cheveux pour certains.

Ensuite, les enfants mettent dans la bannette de linge sale les bavoirs et gants utilisés qui se trouve dans la salle de bain.

- Dans le cadre de la loi Egalim, l'alimentation bio en crèche a été mise en place depuis l'année 2021-2022.

L'allaitement : L'allaitement, au sein de la crèche, est envisageable suivant l'organisation professionnelle de la maman. Sinon le tire-lait sera l'accessoire incontournable des mamans qui souhaitent continuer à faire bénéficier leur bébé de leur lait maternel pendant les temps de crèche. Avant l'arrivée en crèche, il est judicieux que la maman commence à s'habituer au tire-lait pour d'une part, avoir suffisamment de stock pour les journées sans bébé et d'autre part, gagner un temps précieux une fois la nouvelle routine installée.

Pour continuer à allaiter, il est important que les mamans intéressées se penchent dans un premier temps sur la mise en place d'un allaitement mixte, sein/biberon, environ un mois avant l'arrivée du bébé à la crèche, surtout s'il reste la journée complète. Ainsi le biberon est progressivement intégré dans la façon d'alimenter le bébé et lors de l'arrivée en crèche, l'allaitement pourra être continué sereinement. L'allaitement au sein le matin et le soir et dans l'entre-deux pourra être poursuivi. Le lait maternel (congelé ou non) sera apporté à la crèche

ainsi que les biberons. Nous attirons l'attention aux mamans de ne pas oublier de noter sur le contenant la date à laquelle le lait a été tiré.

Le sommeil : Le temps du repos est un moment important pour l'enfant. L'équipe a à cœur de tenir compte du rythme et des besoins de l'enfant en favorisant un environnement confortable, calme et chaleureux. Les professionnelles sont disponibles pour accompagner les enfants à l'endormissement. Le doudou et/ou tétine sont les invités d'honneur sur ce temps de repos.

Suivant l'âge de l'enfant, des lits à barreaux ou des couchettes sont installés dans un dortoir ou lieu à cet effet. Chaque enfant a son lit où il peut déposer son doudou, ou sa tétine dès son arrivée le matin ou en cours de matinée.

Les enfants se déshabillent avec aide suivant ce qu'ils savent faire. L'adulte est toujours présent et favorise l'autonomie de chaque enfant. Des casiers sont à disposition pour ranger les vêtements. Un repère est collé sur le casier de l'enfant afin qu'il le reconnaisse, cela peut être soit la photo de l'enfant, soit une gommette que l'enfant aura choisie.

Une fois la sieste terminée, les enfants se rhabillent en repérant leurs casiers.

Le médecin de crèche : En complément de la PMI et du travail des médecins traitants, le médecin de crèche s'assure du respect des conditions d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement. Il veille au bon développement psychomoteur des enfants et au suivi vaccinal.

Le référent santé : Il travaille en collaboration avec les professionnels du service

départemental de la protection maternelle et infantile en matière de santé, de prévention et de handicap.

Ses missions sont

- Informer les équipes en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques (PAI).
- Établir les protocoles de santé aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants.
- Procéder, lorsqu'il est nécessaire à l'examen de l'enfant afin d'envisager, si besoin, une orientation médicale.

Notre engagement : Favoriser l'autonomie de l'enfant :

Il convient de solliciter l'enfant à faire seul suivant son âge et son développement psychomoteur. Par l'observation, les professionnelles anticipent les besoins afin de favoriser cette démarche. Elles s'adaptent au temps que prend l'enfant pour faire seul en respectant les contraintes de la collectivité. Elles se tiennent disponibles et rassurantes, le laisse prendre des initiatives et des risques dans la mesure où sa sécurité est respectée. L'objectif des équipes est d'accompagner les enfants suivant leurs compétences.

Favoriser l'éveil artistique et culturel

➤ La motricité :

Les séances de motricité ont lieu une à deux fois par semaine, 30 minutes, dans les locaux de la crèche pour les plus petits. Les enfants de 2/3 ans vont à la « fosse aux lions » espace de motricité à l'école maternelle du Pivollet attenante à la crèche. Les activités varient selon l'âge et le développement psychomoteur de l'enfant.

La cour de la crèche et le jardin sportif (près de la crèche) sont aussi des terrains pour se dépenser.

Les séances sont dispensées par un éducateur sportif de la ville en équipe avec les professionnelles de la petite Enfance.

La motricité est perçue comme un jeu, mais reste malgré tout un autre chemin vers la socialisation et la compréhension de son corps à travers le respect des consignes et des règles de sécurité.

L'enfant, à travers la compréhension de son corps, acquiert un sentiment de sécurité qui le fera grandir.

➤ La lecture :

Une séance de lecture a lieu pour les plus grands, tous les mercredis matin à la médiathèque. Cette animation autour du livre et du développement du langage est essentielle pour le tout petit.

Les enfants s'y rendent à pied ou en poussette et sont toujours contents d'y aller.

La bibliothécaire spécialisée pour le tout petit leur raconte 3 à 4 histoires, qu'elle lit 2 fois pour favoriser les échanges et donc le langage.

Dès le milieu de l'année les enfants anticipent la suite de l'histoire à la 2^e lecture !

L'emprunt de livres est aussi possible.

La bibliothécaire vient une fois par mois à la crèche pour conter des histoires aux plus petits, qui ne vont pas à la médiathèque le mercredi.

➤ La ludothèque :

Un créneau est réservé le jeudi matin pour les enfants accueillis dans les structures petite enfance. Un roulement est établi afin que tous les enfants en profitent. Ils y découvrent de nouveaux jeux et jouets. L'équipe en profite également pour en emprunter pour la crèche.

La ludothèque est ouverte au public du mardi au samedi (horaires variables).

➤ Le théâtre :

Le théâtre de L'ARSENAL de la ville offre une programmation ouverte aux tout petits.

Les enfants sont invités par la ville à assister à ces spectacles dont le nombre varie selon les années.

➤ Les projets :

- Ritualiser la lecture au sein de la crèche ainsi que la communication gestuelle avec les enfants afin de favoriser le langage, la communication et la compréhension des émotions.
- Eveiller l'enfant à la culture musicale par le biais :
 - D'ateliers musicaux soit à la crèche, soit au conservatoire de Val-de-Reuil (dans le cadre de la cité éducative)
 - De fabrication et d'utilisation d'instruments avec des matériaux de récupération.
- Développer la relaxation du tout petit par le biais de séances de relaxation dispensées par une sophrologue dans l'objectif de canaliser ses émotions, se recentrer sur soi dans le milieu de la collectivité (dans le cadre de la cité éducative).
- Pérenniser les ateliers du goût, qui ont pour objectifs de faire découvrir aux enfants des aliments de saison sous diverses formes (smoothies, jus etc...) et dans le cadre de dégustation.

➤ Les festivités :

Les festivités autour de l'enfant sont aussi quelque chose d'important.

Les saisons, les anniversaires, les fêtes sont autant de moments à partager et de repères dans l'année.

Il est proposé aux familles de fêter l'anniversaire de leur enfant à la crèche.

Les gâteaux sont alors soit apportés par les familles, soit faits par le personnel de la cuisine ou les enfants, lors d'ateliers cuisine.

La fête de Noël

Chaque année, l'équipe réfléchit à une nouvelle animation à proposer aux enfants et aux parents. Ainsi une petite fête est organisée afin que les enfants, les parents et les professionnelles se réunissent autour d'un goûter de Noël et d'une animation proposée par l'équipe.

La fête de la petite enfance

La fête de la Petite Enfance a lieu en général fin mai, cela permet de regrouper toutes les structures et tous les intervenants autour des familles.

La fête de fin d'année

La fête de fin d'année à la crèche, en juin ou début juillet, permet de dire au revoir aux « grands » qui rentrent à l'école lors d'un petit spectacle ou une kermesse autour d'un buffet composé des spécialités culinaires des familles. Les familles participent volontiers et apportent leurs plats avec enthousiasme. Si le temps le permet, cette fête est organisée dans la cour de la crèche.

Notre engagement : Tout ce que la crèche propose peut faire l'objet d'une continuité éducative avec la famille, qui peut l'adapter au quotidien de l'enfant selon ses possibilités.

Accompagner l'enfant dans la socialisation

L'enfant est un être social. Il a un besoin vital d'entrer en relation active avec son entourage. L'enfance est le moment privilégié de la socialisation car le tout-petit est réceptif. C'est un moment de la construction de la personnalité dont l'influence s'exercera sur tout le reste de sa vie.

A travers le jeu, les professionnelles peuvent observer l'évolution de la socialisation de l'enfant. Le jeune enfant évoluera dans le cadre de la crèche en fonction de son propre développement, de son âge et de celui des autres enfants.

- Dès les premiers mois, le bébé joue avec sa famille proche, souvent en duo par le biais de la communication sensorielle (l'ouïe, le toucher, l'odorat et la vue sont les sens fortement stimulés au cours des premiers mois), mais également des jeux du type « coucou-caché ».
- Puis, l'enfant joue de manière spontanée en jeu libre à proximité d'un adulte attentif, il construit ainsi sa sécurité affective. Cela consiste à laisser des jouets adaptés à l'âge de l'enfant à portée de mains du type hochets ou petites balles sensorielles.
- L'enfant s'éloigne ensuite peu à peu en maintenant un lien (le regard, le sourire, de nombreux aller-retours vers l'adulte...) car il en a besoin pour remplir son « réservoir affectif ». Il découvre ainsi son environnement, les jouets.
- Ensuite, l'enfant joue à côté d'un autre, en l'imitant et en utilisant les mêmes jouets. C'est le début des jeux entre enfants et parfois... Des relations conflictuelles ! L'enfant prend le jouet de l'autre car c'est surtout le plaisir qu'a l'autre enfant avec l'objet qu'il veut attraper. Notre petite astuce en cas de conflit : bien expliquer la notion du « chacun son tour » et proposer un jouet similaire. L'enfant est en cours d'apprentissage de gestion de ses émotions et c'est par le regard bienveillant et les paroles réconfortantes de l'adulte qu'il apprendra à les gérer.
- Enfin, le tout-petit joue avec un puis plusieurs enfants autour des jeux de construction (gros légos, Duplos, Kaplas ...) ou d'imitation (poupées, dinette ...). Les jouets peuvent aussi être dérivés de leur fonction première. Pour l'enfant, une boîte en plastique peut se transformer en casserole, un carton vide en voiture, des livres en tour d'observation. Les jeux d'imitation du quotidien et de manipulation servent à développer l'imaginaire des enfants. Ce sont des actions simples, peu onéreuse, que les parents peuvent mettre en place à domicile.

Certains jouets proposés à la crèche encouragent également les relations sociales :

- Les ballons invitent au partage
- Les petites voitures favorisent les allers-retours entre enfants
- Les jeux de société apprennent à l'enfant à attendre son tour
- Les livres offrent un temps d'intimité et de conversations
- Les jeux d'imitations comme par exemple les poupons et les poussettes (que ce soit les filles ou les garçons) apprennent à l'enfant à prendre soin de l'autre. Il intègre et reproduit les gestes de bienveillance dont les autres font preuve envers lui.

L'environnement dans lequel le tout petit évolue est source de découverte, cela développe sa curiosité. Les sorties extérieures vont élargir son centre d'intérêt grâce à la multitude de choses rencontrées lors des promenades. C'est en nommant et en décrivant les choses que l'on voit : les animaux, les objets, les véhicules, les bruits, les animaux, les gens... que l'on éveille la curiosité de l'enfant et ses connaissances. Par ce biais, l'enfant se familiarise avec l'environnement extérieur, qui peu à peu se développera au grès des apprentissages de l'enfant.

Notre engagement : L'intérêt de la crèche est de mobiliser un système de communication en cours d'acquisition et de la faire s'adapter en fonction de l'autre, de son âge etc. Cela demande beaucoup d'efforts aux petits. Mais c'est tout l'intérêt de la collectivité. L'enfant tâtonne, fait des essais et des erreurs... Il a besoin de temps pour renouveler ses expériences. Parfois, elles peuvent aussi être moins agréables. C'est pourquoi, accompagner l'enfant dans ses premières relations sociales est indispensable. A condition, bien sûr de placer les enfants dans une situation où ils ont une marge de progression possible. Au fur et à mesure, la collectivité va faire grandir le jeune enfant qui va tendre à s'individualiser au sein d'un groupe et ainsi devenir un être singulier.

Favoriser la formation et le développement des compétences des professionnelles de la petite enfance

Le personnel doit être formé pour maîtriser les connaissances indispensables afin de mettre des repères structurants aux jeunes enfants.

La faculté d'empathie et la posture d'ajustement constante doivent être observées par les professionnelles à chaque instant.

Elles s'expriment dans les gestes, les mots, les attitudes, l'environnement et demande un ajustement en fonction des capacités de chaque enfant.

Avec l'enfant, l'empathie s'exprime par des mots, mais aussi des expressions non verbales comme des gestes (le toucher), des regards. L'enfant doit être écouté et entendu. Le message exprimé par l'ensemble de l'équipe doit être clair et cohérent.

Le respect de son développement global et de l'apprentissage des acquisitions évitent qu'il se retrouve en difficulté s'il n'en a pas les capacités. Il est au centre de la relation enfants / familles / professionnelles.

Afin de maintenir ses exigences, des temps de réunion sont organisés avec les directrices dans la structure :

- Toutes les 3 semaines dans chaque groupe pour échanger sur le fonctionnement du groupe en général.
- 1 fois par semaine pour échanger sur le fonctionnement de la structure avec une référente de chaque groupe.

Un travail en partenariat est également mis en place avec les autres structures petite enfance de la ville afin de :

- Organiser des temps de rencontres entre les professionnelles
- Homogénéiser les pratiques
- Fédérer les professionnelles en une seule équipe, celle du service petite enfance.

Des temps d'analyses de pratiques sont mis en place :

- Et sont animés par un professionnel extérieur à l'équipe sans la présence des directrices.
- Ces temps permettent aux professionnelles de prendre du recul par rapport aux situations rencontrées au quotidien dans l'exercice de leur profession.

Des formations sont proposées en dehors de la structure :

- Par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).
- Par la mairie suivant un plan de formation, organisée sur site

Notre engagement : Tous ces temps permettent d'échanger des idées, d'exprimer des attentes et des difficultés, d'adapter des réponses en vue d'améliorer les pratiques professionnelles au bénéfice de l'enfant.

Le vécu et les expériences de chacune permettent de rationaliser les problématiques.

La diversité des niveaux de formations, d'expériences, des personnalités des professionnelles favorise la diversité des pratiques avec le même objectif, accompagner l'enfant pour grandir. (CAP Petite Enfance ou BEP pour assistante petite enfance, Auxiliaire de Puériculture, Educatrice de Jeunes Enfants, Infirmière, infirmière puéricultrice, médecin...)

Dans les premières années de vie, l'enfant a des besoins simples mais essentiels : physiologiques, affectifs, intellectuels et psychomoteurs. Une réponse adaptée à chacun de ces besoins est primordiale pour le développement harmonieux de l'enfant. Il n'y a cependant pas de hiérarchie entre ces différents besoins, ils sont tous interdépendants et d'égale importance. Assurer la sécurité affective de l'enfant est nécessaire pour qu'il se construise.